

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 179

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Travaux de maintenance dans les collèges publics : cinquième liste d'opérations au titre de l'année 2017 - Annulation d'opérations au titre de la deuxième liste de l'année 2017

**Direction de la Maintenance et de l'Exploitation
Service Rénovation et Maintenance des Collèges
0413312546**

PRESENTATION

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'appréciation de la Commission Permanente l'enveloppe prévisionnelle des travaux et des prestations intellectuelles correspondant à la cinquième liste d'opérations programmées de maintenance dans les collèges publics du Département des Bouches-du-Rhône, au titre de l'année 2017 ainsi que l'annulation d'opérations figurant sur la deuxième liste au titre de l'année 2017.

CONSISTANCE DU PROJET

Les opérations réalisées dans les collèges ont pour but essentiel d'assurer la conservation du patrimoine immobilier, la mise en sécurité des utilisateurs et des biens, ainsi que l'amélioration des conditions d'enseignement.

Parmi ces réalisations, il convient de distinguer les opérations de travaux dits urgents qui entrent dans le cadre d'une maintenance curative au quotidien et les opérations planifiées qui s'inscrivent dans une logique préventive pour la pérennité du bien immobilier.

Les besoins en travaux de maintenance ont trois origines distinctes:

- la réglementation qui s'impose aux équipements recevant du public,
- la connaissance du patrimoine par le technicien en charge du collège, de ses dysfonctionnements et des impératifs pour maintenir en état le bâti,
- les attentes des gestionnaires et des chefs d'établissement pour assurer la continuité du service public de l'Education dans les meilleures conditions.

La programmation des travaux de maintenance dans les collèges s'avère être un outil précieux pour tendre vers une organisation anticipative, réguler la charge de travail des techniciens et afficher auprès des établissements une prise en compte planifiée de leurs besoins.

La cinquième liste d'opérations programmées, jointe en annexe, d'un montant total prévisionnel de 1 034 000,00 € T.T.C, dont 954 000,00 € T.T.C. pour les travaux et 80 000,00 € T.T.C. pour les prestations intellectuelles, comporte principalement des travaux visant à l'amélioration de l'état général du patrimoine et à la mise en sécurité des locaux. Ils concernent également des dysfonctionnements et désordres constatés récemment.

Cette liste de travaux de maintenance comprend notamment des opérations relatives:

- à l'hygiène et à la sécurité
- au maintien du clos et du couvert
- à la sûreté
- aux revêtements de sols, murs et plafonds
- au remplacement d'équipements de cuisine
- aux économies d'énergie

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution des besoins, quatre opérations de maintenance dans les collèges publics figurant sur la deuxième liste au titre de l'année 2017 seront annulées, dont vous trouverez le détail ci-après :

N° GT 2017	COLLEGE	COMMUNE	OPERATIONS	MOTIF D'ANNULATION	MONTANT T.T.C en EUROS
17-24	CHATEAU DOUBLE	AIX EN PROVENCE	Réfection partielle du logement de fonction de la gestionnaire	A annuler à la demande de la nouvelle gestionnaire lors de sa prise de fonction	20 000,00
17-30	ROBERT MOREL	ARLES	Amélioration de la visibilité des accès depuis la loge	Traité dans le cadre du GT 17-32	25 000,00
17-43	JEAN JAURES	LA CIOTAT	Création d'un local skate	Incompatibilité avec les travaux de sécurisation du collège. Vu avec le principal	18 000,00
17-78	RENE SEYSSAUD	SAINT CHAMAS	Mise en conformité du Système de Sécurité et Incendie	La centrale a été remplacée dans le cadre de la rénovation partielle du collège par le Service Construction Collèges	28 000,00
				TOTAL	91 000,00

Le montant global des quatre opérations de maintenance à annuler au titre de la deuxième liste de 2017 s'élève à 91 000,00 €T.T.C.

PROPOSITION

Il vous est proposé :

- d'approuver la cinquième liste prévisionnelle des opérations programmées de maintenance dans les collèges publics du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'année 2017,
- d'approuver le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux dans les collèges du Département, évalué à **954 000,00 €T.T.C.**, répartie entre les collèges appartenant au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et les collèges mis à disposition du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,
- d'approuver le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle des prestations intellectuelles évalué à **80 000,00 €T.T.C.**,
- d'annuler quatre opérations de maintenance figurant sur la deuxième liste au titre de l'année 2017, comme indiqué dans le rapport, pour un montant de **91 000,00 €T.T.C.**

La dépense relative à la cinquième liste d'opérations au titre de 2017 sera imputée aux chapitres 20 (pour les prestations intellectuelles) et 23 (pour les travaux) du budget départemental.

En cas d'accord de votre part, les prestations intellectuelles et les travaux seront lancés selon des procédures de marchés, conformément aux dispositions du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Mme la Déléguée aux collèges, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération jointe.

.....

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL